



Instructions

Chaque membre actif doit vendre au moins **3 cartons** de vin, soit dix-huit bouteilles.

Pour les parents de juniors, il y a aussi la possibilité d'acheter ou de vendre des bouteilles aux mêmes conditions que les actifs (rabais), sans minimum (trois cartons).

Il n'y a pas de minimum par commande. Il est possible de prendre une bouteille ou de faire un panachage.

Les membres qui ne vendront pas trois cartons paieront Fr. 5.- par bouteille non vendue, à concurrence d'un maximum de dix-huit.

Par contre, ceux qui vendront plus que les trois cartons, recevront un montant en espèce, soit :

- cinq cartons, Fr. 10.-
- sept cartons, Fr. 20.-
- neuf cartons, Fr. 30.-
- douze cartons, Fr. 40.-
- quinze cartons, Fr. 50.-

Ensuite, cela recommence et sans limite. Exemple : avec **20 cartons, Fr. 60.-**

Le comité rappelle que c'est une manifestation extrêmement importante qui peut nous rapporter un bon bénéfice. Nous en avons grandement besoin.

Vous recevez deux feuilles par commande. Merci de garder le double (ou photo).

Si vous souhaitez plus de feuilles de commande, photocopiez les feuilles blanches que vous avez, ou allez sur le site du FC, ou demandez-en à un membre du comité.

Le retour des cartes de vente est prévu à fin octobre 2023 et est à remettre à votre entraîneur.

L'argent doit être récolté en même temps que la commande.

Les rabais seront préparés par Blaise qui distribuera les enveloppes le jour de l'enlèvement des bouteilles.

Le retrait aura lieu au mois de décembre avant Noël.

Merci de votre participation active pour le club et pour vous.

Le comité